

SAINTE - MONTAINE

(CHER)

CODE DE BONNE CONDUITE DU RANDONNEUR

- Le randonneur respecte la propreté du sentier.
- Il évite de divaguer hors sentier.
- Il respecte la flore, modère ses cueillettes et y renonce pour la flore peu abondante ou protégée.
- Il respecte la faune : les animaux sont chez eux.
- Il respecte la propriété privée (routes forestières, arbres fruitiers)
- Il ne trouble pas le calme de la nature : ne prend pas son transistor, tient son chien en laisse, respecte les consignes des chasseurs.
- Il sait que le feu est l'ennemi de la forêt.
- Il demande une autorisation pour le ramassage de bois mort.
- Il reste courtois avec les personnes rencontrées : promeneurs, pêcheurs, chasseurs, cavaliers, adeptes du V.T.T. et conserve son calme en toutes occasions.



L'écrivain Marguerite Audoux vécut à Sainte - Montaine de 1876 à 1881.





SAINTE - MONTAINE

(CHER)

Les chemins de promenade

Située au coeur de la SOLOGNE, à l'ouest d'Aubigny-sur-Nère, la Commune de Sainte-Montaine vous offre de nombreux chemins de promenade régulièrement entretenus.

Circulez-y à pied ou avec un vélo, mais calmement, en petits groupes, sans bruit pour ne pas déranger le gibier.

N'oubliez pas que l'une des vocations essentielles de la SOLOGNE est la Chasse. Les amoureux de la Nature doivent en grande partie à cette activité son attrait et la faune qu'ils y rencontreront.

Chaque Lundi de Pentecôte se déroule le pélerinage à la "Belle Fontaine" qui se trouve à 800 m du village sur la route de Pierrefitte-sur-Sauldre. La source est réputée pour ses nombreuses vertus, la ferveur conduisant ici tous ceux qui croient aux valeurs sacrées des eaux.

Sainte-Montaine est la patronne de la Sologne et la Commune a abrité une romancière célèbre, Marguerite AUDOUX qui écrivit "Marie-Claire", puis un peu plus tard "L'Atelier de Marie-Claire".

C'est ici que vous pourrez humer les couleurs des soirs sur la Sologne et écouter les vents d'automne balayant la bruyère.

Bonne promenade à tous!



L' Etang communal

